

RAPPORT D'ACTIVITES

Période novembre 1997-septembre 1998

Ce rapport retrace les activités de la Direction Générale de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) pendant la période allant de novembre 1997 jusqu'à la fin du mois de septembre 1998. Il comprend trois parties : la première rappelle les activités principales liées à la mise en place d'AFRISTAT, la deuxième porte sur les activités d'ordre institutionnel et la troisième partie sur les activités techniques qui ont été menées au cours de cette période.

Des informations complémentaires, en particulier sur les activités menées pendant le mois d'octobre 1998, seront données lors de la présentation orale du rapport.

1. ACTIVITES LIEES A LA MISE EN PLACE D'AFRISTAT

Ces activités concernent : l'implantation physique, la mise en place du personnel et le financement d'AFRISTAT.

1.1. Implantation physique

L'implantation physique d'AFRISTAT est à présent achevée.

L'ensemble du programme d'investissement est achevé à ce jour. Le parc informatique a été complété au début de l'année en cours afin de doter en outils de travail performants le Directeur Général Adjoint et les quatre experts qui ont rejoint AFRISTAT en février et mars 1998. La Direction Générale a également acquis un véhicule de service et un photocopieur de grande capacité.

1.2. Mise en place du personnel

Au début de l'année 1998, AFRISTAT a accueilli les experts suivants : MM Komi Akolly F. AMEGASHIE, Jean-Pierre BACHELART, Prosper BACKINY YETNA et Eloi OUEDRAOGO, ainsi que Monsieur Martin BALEPA, Directeur Général Adjoint.

Tous les postes de travail prévus concernant le personnel d'appui administratif et technique sont pourvus.

S'agissant du personnel encore à recruter, deux experts tous relevant de l'assistance technique française seront recrutés au cours de l'année 1999 : un macroéconomiste et un statisticien d'entreprises, ce qui portera à 12 le nombre total d'experts.

A ce jour, le tableau du personnel (Direction et experts) se présente ainsi :

Personnel (Direction et experts) en poste à la Direction Générale d'AFRISTAT au 30 septembre 1998

Nom et prénoms	Fonction	Date d'arrivée
DIOP Lamine	Directeur Général	Janvier 1996
BALEPA Martin	Directeur Général Adjoint	Février 1998
AMEGASHIE Komi Akolly F.	Expert informaticien	Février 1998
BACHELART Jean-Pierre	Expert informaticien	Mars 1998
BACKINY YETNA Prosper	Statisticien économiste spécialiste du secteur informel	Février 1998
BRILLEAU Alain	Expert en statistiques des prix	Décembre 1995
GBOSSA Hounsou Vihouénou Hubert	Expert en comptabilité nationale	Avril 1997
METREAU Eric	Expert en comptabilité nationale	Octobre 1996
OUEDRAOGO Eloi	Expert en statistiques agricoles	Février 1998
WIRRANKOSKI Paul-Henri	Expert en enquêtes auprès des ménages	Septembre 1997

A la fin du mois de septembre 1998, le Directeur Général a procédé aux nominations suivantes : M. Alain BRILLEAU, Chef du Département des enquêtes et statistiques ; M. Hubert Hounsou Vihouénou GBOSSA, Chef du Département des études et synthèses économiques ; M. Komi Akolly F. AMEGASHIE, Chef du Département de l'informatique, de la documentation et des publications.

1.3. Financement

1.3.1. Mise en place du Fonds AFRISTAT

A ce jour, huit (8) Etats membres ont versé l'intégralité de leur quote-part au capital du Fonds AFRISTAT, soit la somme de 132 145 000 FCFA par Etat. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Mali, du Sénégal et du Tchad. Deux (2) Etats ont fait des versements partiels : le Niger (10 millions de FCFA) et le Togo (50 millions de FCFA).

Ainsi, comme on peut le relever, quatre (4) Etats membres, la Centrafrique, les Comores, le Congo et la Guinée Equatoriale restent redevables de la totalité de leur quote-part. Les contributions de la Guinée-Bissau et de la Mauritanie, Etats récemment admis au sein d'AFRISTAT, doivent être versées en 1999.

Quant à la contribution française, elle est entièrement libérée, soit 1,5 milliard de FCFA.

La prochaine réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT prévue en octobre 1998 sera l'occasion de faire le point sur l'état de la mise en place du Fonds et de prendre les mesures nécessaires pour la parachever.

1.3.2. Programme d'appui FED

Rappelons que la convention de financement relative au Programme d'appui à AFRISTAT a été signée le 12 décembre 1996 par le Commissaire européen chargé du développement au nom de la Commission des Communautés Européennes et le 23 janvier 1997 par le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et des Maliens de l'Extérieur du Mali au nom des Etats membres d'AFRISTAT.

Un premier devis-programme portant sur la totalité du financement, soit la somme de 585 millions de FCFA (900 000 Ecus) a été signé à Bamako dans la première quinzaine du mois de février 1997.

Un avenant n°1 à ce devis-programme a été signé le 14 juillet 1997 pour un montant de 72 millions de FCFA. Cet avenant avait pour objectif de prendre en considération la suppression dans le devis-

programme n°1 des dépenses destinées à la rubrique « assistance technique », suppression décidée par la Direction Générale du Développement (DGVIII) après la signature du devis programme.

Un nouveau dispositif a été mis en place pour la gestion de l'assistance technique et l'avenant n°1 a permis de procéder à de légères modifications dans la répartition initiale des dépenses hors assistance technique.

Le programme d'appui plus connu sous le nom de projet PROSMIC (Projet d'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme statistique minimum commun) comprend trois volets :

- un volet A « Renforcement des capacités d'organisation, de programmation et de gestion des Systèmes Statistiques Nationaux (SSN) » ;
- un volet B « Programme d'harmonisation des nomenclatures » ;
- un volet C « Appui à l'adaptation et à la mise en œuvre du nouveau Système de Comptabilité Nationale (SCN 1993) ».

Dans le cadre de la rubrique "Assistance technique", cinq (5) experts africains ont été recrutés et sont en poste. L'expert en comptabilité nationale est pris en charge par le programme d'appui depuis la fin du mois de d'octobre 1997 et les quatre autres depuis le mois de février 1998. Quatre experts de l'assistance technique française en poste à AFRISTAT (un expert en comptabilité nationale, un informaticien, un expert en statistiques des prix et un autre en enquêtes auprès des ménages) apportent également leur concours au bon déroulement du programme.

Au cours du mois de juin 1998, la Direction Générale d'AFRISTAT a rédigé et envoyé aux partenaires concernés un rapport sur l'état d'exécution technique et financière du projet à la date du 31 mai 1998.

Il en résulte que l'exécution technique du programme d'appui a subi une nette accélération au cours des six premiers mois de 1998. Une bonne partie du programme a déjà été réalisée. Pour le volet B relatif aux nomenclatures, l'objectif fixé initialement (élaboration d'un cadre d'harmonisation) sera largement dépassé à la fin du programme. Le programme devra être poursuivi en 1999, d'où la nécessité de prolonger la durée de la convention de financement jusqu'à la fin de l'année 1999.

Sur le plan financier, l'état d'exécution est moins avancé à cause des délais inévitables enregistrés dans la mise en place des fonds. Par ailleurs, les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de la rubrique « Assistance technique » ont entraîné un retard de plus de six mois dans la mise en place des experts.

Après douze mois d'exécution financière, il était devenu nécessaire de proposer la signature d'un deuxième avenant au devis-programme n°1. Cet avenant permet de prendre en compte les répercussions sur la répartition des dépenses remboursables sur justificatifs des aménagements techniques apportés au programme d'appui.

2. ACTIVITES D'ORDRE INSTITUTIONNEL

Cette partie rend compte succinctement de la tenue des réunions des organes statutaires d'AFRISTAT.

2.1. Réunion du Conseil des Ministres

2.1.1. Compte rendu de la quatrième réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa quatrième réunion le 10 avril 1998 à Libreville (Gabon) en marge de la réunion semestrielle des Ministres de l'Economie et des Finances des pays membres de la zone Franc.

La réunion était présidée par Monsieur Soumaïla CISSE, Ministre des Finances de la République du Mali.

Compte tenu du temps imparti, le rapport d'activités de la Direction Générale n'avait pas été présenté lors de cette réunion.

Le Conseil des Ministres a approuvé l'admission à AFRISTAT de la République de Guinée-Bissau et de la République Islamique de Mauritanie. Il a demandé à la Direction Générale d'entamer les démarches nécessaires pour inviter les gouvernements de ces deux pays à procéder aux formalités requises par le traité portant création d'AFRISTAT.

Le Conseil des Ministres a examiné le projet de statut du personnel d'AFRISTAT. Il a particulièrement porté son attention sur la structure de la grille des salaires indiciaires propres à chaque catégorie de personnel, à savoir le personnel hors catégorie, les experts et le personnel local d'appui administratif et technique ainsi que sur les taux d'allocations familiales à servir à ce personnel dont il a demandé une révision.

Il a donné mandat à Monsieur Soumaïla CISSE, Ministre des Finances de la République du Mali, à l'effet de réexaminer avec la Direction Générale d'AFRISTAT les grilles de salaire dans le sens d'élaborer une grille se référant à une valeur unique du point indiciaire. Il a également demandé d'harmoniser le taux d'allocations familiales pour tout le personnel quelle que soit sa catégorie.

Enfin, le Conseil a élu Monsieur Jean PING, Ministre de la Planification, de l'Environnement, chargé du Tourisme de la République Gabonaise, Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT pour les deux prochaines années.

2.1.2. Mise en œuvre de la décision du Conseil sur le statut du personnel

La Direction Générale d'AFRISTAT a réexaminé avec le Ministre des Finances de la République du Mali les grilles de salaire en tenant compte de l'observation formulée et des équilibres budgétaires nécessaires. La nouvelle valeur unique du point indiciaire est de 500 FCFA. Il a été procédé tout simplement à une multiplication par 4 des indices des grilles de salaires des experts et du personnel hors catégorie, puisque la valeur du point indiciaire initialement proposée pour ces deux catégories était de 2 000 FCFA et celle du point indiciaire pour le personnel local d'appui administratif et technique était de 500 FCFA.

S'agissant du taux des indemnités pour enfants à charge (allocations familiales), il a été procédé à une péréquation des taux des indemnités initialement proposés. Le taux unique proposé est de 5 000 FCFA, ce qui laisse inchangé le montant total des indemnités pour enfants à charge pour le personnel, toutes catégories confondues.

Ces nouvelles dispositions ont entraîné des légères modifications dans la rédaction des articles 21, 22 et 76 du projet de statut.

Enfin, M. Soumaïla CISSE a procédé à la consultation à domicile des membres du Conseil pour l'adoption de ces dispositions, ce qui lui a permis de signer le statut du personnel.

2.2. Réunion extraordinaire du Comité de direction

En marge de l'atelier sur le thème « Stratégie, gestion des ressources et pilotage d'un Institut National de Statistique (INS) » organisé à Bamako, du 25 au 28 mai 1998, une réunion extraordinaire du Comité de direction d'AFRISTAT s'est tenue le 30 mai 1998. Elle portait sur l'interprétation des clauses de la Convention de gestion du Fonds AFRISTAT signée entre l'Agence Française de Développement – AFD (ex CFD) et AFRISTAT, et sur la représentation des bailleurs de fonds d'AFRISTAT dans les instances de cette institution.

Sur le premier point, le Comité de direction a précisé ce qui suit pour répondre aux interrogations de l'Agence Française de Développement :

- le montant de la quote-part de tout Etat membre reste fixé à 1 321 450 Francs français,
- le capital du Fonds AFRISTAT sera augmenté du montant de la quote-part des nouveaux Etats membres.

Le Comité de direction a donné mandat à la Direction Générale d'AFRISTAT d'indiquer à l'Agence Française de Développement l'interprétation suivante de l'article 3 de la convention : « *l'échéancier prévisionnel spécifié sera augmenté au prorata des sommes versées au Fonds AFRISTAT si celles-ci dépassent 33,5 millions de Francs français* ». Ce mandat a été exécuté.

Sur le second point, afin de formaliser la participation des bailleurs de fonds aux réunions du Comité de direction en qualité d'observateurs, le Comité de direction recommande au Conseil des Ministres de décider de ce qui suit :

« Un représentant de tout bailleur de fonds ayant apporté en appui au Fonds AFRISTAT une somme au moins égale à la cotisation d'un Etat membre pourra participer aux réunions du Comité avec voix consultative. Cet appui peut prendre la forme d'un versement direct à un compte du Fonds AFRISTAT ou d'une subvention à l'Observatoire destinée à renforcer sa contribution propre au Fonds AFRISTAT. »

3. ACTIVITES D'ORDRE TECHNIQUE

Les activités techniques sont regroupées par domaines : prix et enquêtes auprès des ménages, comptabilité nationale, nomenclatures, statistiques agricoles, secteur informel, informatique, renforcement institutionnel, publications et documentation.

3.1. Prix et enquêtes auprès des ménages

3.1.1. Projet Prix UEMOA

Les objectifs, les acteurs et les premiers résultats du projet « Harmonisation des indices des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA » ont été présentés lors des deux premières réunions du Conseil scientifique.

La Direction Générale a continué de participer très activement à la réalisation de ce projet durant la fin de l'année 1997 et le premier semestre 1998 par les activités des experts en statistiques des prix et en enquêtes auprès des ménages.

Le Projet est arrivé à son terme début 1998 avec la production des premiers indices officiels. Depuis janvier 1998, les services des statistiques des prix des sept INS ayant participé au projet calculent régulièrement les indices harmonisés et une publication standard est produite dans chaque pays le 10 du mois. La Commission de l'UEMOA calcule l'indice UEMOA et produit aussi une publication mensuelle.

Les activités de l'expert en statistiques des prix se sont principalement concentrées sur les quatre points suivants :

a) Le suivi de la mise en place de l'indice des prix dans sept pays de l'UEMOA

A la fin de l'année 1997 et durant le premier trimestre 1998, il s'est agi essentiellement, au niveau des sept pays, d'une part de suivre la production régulière des indices chaque mois et d'autre part de suivre les procédures pour le remplacement de l'ancien indice par le nouvel indice harmonisé en janvier 1998 avec en particulier la rédaction des argumentaires nationaux et la préparation des maquettes des publications mensuelles. Le suivi s'est effectué au moyen d'appels téléphoniques auprès des responsables de la composante prix du projet. Ces appels ont eu lieu toutes les deux semaines. Les synthèses de ces appels ont été rédigées et envoyées par télécopie à chacun des Instituts Nationaux de Statistique et aux différents intervenants du projet.

Pour le suivi de la rédaction des argumentaires et de la préparation des maquettes des publications mensuelles, les projets de documents des sept INS ont été envoyés à AFRISTAT et des amendements ont été proposés.

b) La rédaction et la publication de documents techniques

A la demande de la Commission de l'UEMOA, AFRISTAT a rédigé un argumentaire régional pour le passage à l'indice harmonisé qui est une synthèse des argumentaires nationaux préparés par les INS.

Après le séminaire d'analyse de Dakar, AFRISTAT a aidé les INS à rédiger un guide pour utilisateurs. Ce guide décrit, en termes accessibles à tous, l'indice harmonisé des prix à la consommation. Ces guides nationaux ont été diffusés en même temps que les premières publications mensuelles.

La Commission de l'UEMOA et EUROSTAT ont demandé à la Direction Générale d'AFRISTAT de proposer une méthode de calcul de l'indice UEMOA des prix à la consommation. Une note méthodologique a été rédigée. Elle décrit la méthode de calcul pour obtenir à partir des indices des sept pays l'indice régional au niveau global et au niveau de l'ensemble des regroupements.

Enfin, AFRISTAT a été chargé par EuroCost et EUROSTAT de finaliser le document « Indice des prix UEMOA, Théorie et pratique » et d'en assurer l'impression à Bamako. Dans cette version finale, ont

été intégrées la note méthodologique pour le calcul de l'indice UEMOA des prix à la consommation et la préface rédigée par le Président de la Commission de l'UEMOA et le Gouverneur de la BCEAO.

c) L'animation d'un séminaire

Le cinquième séminaire de la composante Prix du Projet Harmonisation des indices des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA s'est déroulé du 17 au 21 novembre 1997 dans les locaux de la BCEAO à Dakar. Il a réuni 14 responsables des INS, des représentants du siège de la BCEAO, des représentants du Ministère français des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie) et de l'Union Européenne, deux experts d'EuroCost, un expert de l'INSEE et l'expert d'AFRISTAT. L'animation du séminaire a été assurée par AFRISTAT, EuroCost et l'INSEE.

Les points suivants ont été abordés : présentation des publications Prix des sept INS, présentation des publications Prix de l'INSEE, adoption d'une maquette de publication commune, travaux informatiques sur le logiciel CHAPO.

d) La participation à une réunion de coordination des Directeurs des INS sur le Projet Prix UEMOA

Une réunion de coordination des Directeurs des INS sur le Projet Harmonisation des indices des prix à la consommation des pays de l'UEMOA, organisée par la Commission de l'UEMOA, s'est déroulée le 16 février 1998 dans les locaux de la BCEAO à Abidjan. Elle a regroupé, outre les représentants de la Commission, les 7 responsables des INS, des représentants du siège de la BCEAO, des représentants du Ministère français des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie), de l'Union Européenne, d'EUROSTAT et d'EuroCost ainsi que le Directeur Général d'AFRISTAT et les experts en statistiques des prix et en enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT.

Cette réunion avait pour principaux objectifs de lancer officiellement le nouvel indice harmonisé des prix à l'occasion d'une conférence de presse internationale et de préparer la suite du Projet.

Les activités de l'expert en enquêtes auprès des ménages se sont principalement concentrées sur :

a) Le suivi de l'élaboration des publications sur les résultats des enquêtes sur les dépenses des ménages

Au cours de la réunion des Directeurs des INS qui s'est tenue à Ouagadougou en octobre 1997, un calendrier des publications a été adopté. Les pays devaient envoyer leur première version avant le 31 décembre 1997 pour observations des experts d'AFRISTAT et de l'INSEE.

Tout au long du premier semestre 1998, des échanges entre les pays, AFRISTAT et l'INSEE ont eu lieu, le plus souvent par courrier électronique, mais aussi par téléphone et fax. La plupart des pays disposent d'une version prête à être publiée.

En collaboration avec les experts de l'INSEE, AFRISTAT prépare la publication régionale des résultats des sept enquêtes.

b) Les travaux méthodologiques

AFRISTAT a poursuivi le calcul de précisions des résultats des enquêtes UEMOA sur les dépenses des ménages, une première pour ce genre d'enquête.

En collaboration avec l'INSEE, AFRISTAT a travaillé également sur l'évaluation de la technique des carnets de comptes, utilisée pour les enquêtes UEMOA.

Enfin, AFRISTAT a préparé un guide méthodologique des enquêtes menées dans les pays de l'UEMOA, sur le modèle du guide méthodologique de l'indice des prix.

3.1.2. Projet Prix CEMAC

Suite à une réunion tenue avec les Directeurs des INS d'Afrique centrale et les représentants de l'UDEAC et de la BEAC, en marge de la réunion du Comité de direction d'AFRISTAT de novembre 1997, et à une correspondance du Secrétaire Général de l'UDEAC, la Direction Générale d'AFRISTAT a préparé les termes de référence pour la phase 1 du projet d'harmonisation des indices des prix dans les pays de la CEMAC. L'objectif spécifique de la phase 1 est de faire le bilan de l'existant, d'identifier les besoins, d'adopter une méthodologie harmonisée pour les indices des prix et de définir précisément les actions à mener au cours de la phase 2.

Cette phase 1 s'est déroulée durant le premier semestre 1998 sous la forme de deux séminaires et d'une mission dans chacun des six pays des experts en statistiques des prix et en enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT. Cette phase a été financée par AFRISTAT et le Ministère français des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie).

Du 10 au 13 février 1998, s'est tenu à Douala, dans les locaux de la BEAC le premier séminaire du Projet. Il a réuni les représentants (le Directeur et l'expert prix) de cinq Etats membres de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad) et des représentants de la BEAC, de la CEMAC, du Ministère français des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie), de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), d'EuroCost ainsi que le Directeur Général, l'expert en statistiques des prix et celui en charge des enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT.

L'ordre du jour du séminaire comportait les points suivants : un exposé sur la problématique des statistiques des prix dans les Etats membres de la CEMAC ; la présentation des termes de référence de la phase 1 du Projet Prix CEMAC ; la présentation du déroulement du Projet Prix UEMOA ; la présentation de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix UEMOA ; la présentation de l'application informatique CHAPO ; la présentation de la méthodologie de l'enquête sur les dépenses des ménages dans les pays de l'UEMOA et la mise au point du déroulement de la phase 1 du Projet Prix CEMAC. Le séminaire a été animé par les experts d'AFRISTAT, d'EuroCost et de l'INSEE. Un relevé de conclusions a été adopté par les participants.

Des missions d'évaluation de l'existant et de préparation de la phase 2 ont été décidées lors du séminaire de Douala. Elles ont été réalisées conjointement par l'expert en statistiques des prix et l'expert en enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT dans chacun des six pays membres de la CEMAC entre le 1^{er} mars et le 5 juin 1998. Dans le cadre de la composante Prix, elles avaient pour objectifs d'identifier l'ensemble des lacunes méthodologiques de l'indice des prix actuel, de mesurer les contraintes institutionnelles auxquelles est confronté le service des statistiques de prix de l'INS et d'évaluer les besoins en formation et en équipement ainsi que le coût mensuel des relevés nécessaires à la collecte des prix et de faire des propositions en vue de la mise à jour de la liste des produits et d'une définition précise des produits. Dans le cadre de la composante Enquête, les missions avaient pour objectifs d'évaluer les conditions offertes pour la réalisation d'une enquête sur les dépenses des ménages et d'étudier avec les responsables nationaux les travaux à entreprendre et les coûts de ces travaux. A l'issue de chaque mission, un mémorandum a été rédigé sur place et remis à chaque INS. Un rapport de mission provisoire a été envoyé ultérieurement.

Du 9 au 12 juin 1998, s'est tenu à Libreville, dans les locaux de l'Institut de l'Economie et des Finances, le deuxième séminaire du Projet. Il a réuni les représentants (le Directeur, l'expert de la composante Enquête et l'expert de la composante Prix) des six Etats membres de la CEMAC et des représentants de la BEAC, de la CEMAC, du Ministère français des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie), du PNUD et de l'INSEE, ainsi que le Directeur Général, l'expert en statistiques des prix et l'expert en enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT.

L'ordre du jour de la réunion comportait les points suivants : synthèse des missions d'évaluation (composante Enquête), synthèse des missions d'évaluation (composante Prix), examen et adoption de la méthodologie des enquêtes sur les dépenses des ménages (atelier I), examen et adoption de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix (atelier II), examen et adoption des projets de termes de référence et de budget pour la phase 2 du Projet. Le séminaire a été animé par les experts d'AFRISTAT et de l'INSEE. Au cours du séminaire, les participants ont adopté la nomenclature de consommation de l'Afrique centrale (NCAC), la méthodologie d'élaboration du futur indice harmonisé des prix et les grandes lignes de la méthodologie des enquêtes sur les dépenses des ménages qui

permettront de calculer les coefficients de pondération de l'indice et les projets de termes de référence et de budget de la phase 2. Un relevé de conclusions a été adopté par les participants.

Durant la phase 1 du projet, les documents suivants ont été rédigés par les experts d'AFRISTAT : « Synthèse des évaluations des indices des prix à la consommation des six pays membres de la CEMAC », « Synthèse des missions d'évaluation de la composante Enquête », « Fondements méthodologiques de l'indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de la CEMAC » et « Projets de termes de référence et de budget de la phase 2 du Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation dans les pays de la CEMAC ».

3.1.3. Séminaire sur l'élaboration d'un nouvel indice des prix à la consommation en Guinée-Bissau, en Mauritanie, en Guinée et au Cap-Vert

Du 30 mars au 3 avril 1998, s'est tenu, à Bamako, un séminaire sur l'élaboration d'un nouvel indice des prix à la consommation. Ce séminaire, organisé et financé par AFRISTAT, a réuni les représentants des quatre Etats suivants : la République du Cap-Vert, la République de Guinée, la République de Guinée-Bissau et la République Islamique de Mauritanie. Deux représentants de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique du Mali ont été invités à faire part de leur expérience dans le domaine. Un représentant du Ministère français des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie) a également participé au séminaire.

L'ordre du jour de la réunion comportait les points suivants : la présentation d'AFRISTAT ; la présentation du déroulement du Projet Prix UEMOA ; la présentation de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix UEMOA ; la présentation de la méthodologie de l'enquête sur les dépenses des ménages dans les pays de l'UEMOA ; la présentation de l'application informatique CHAPO ; les perspectives pour les Instituts Nationaux de Statistique de ces pays. Le séminaire a été animé par les experts d'AFRISTAT.

Les participants ont souhaité bénéficier dans les meilleurs délais d'un indice des prix à la consommation présentant les mêmes qualités de fiabilité et de cohérence avec les normes internationales que l'indice harmonisé UEMOA. Le relevé de conclusions, adopté par la réunion, prend en compte la proposition de la Direction Générale d'AFRISTAT d'assister les INS des quatre pays pour préparer un projet de mise en place d'un nouvel indice des prix.

3.1.4. Assistance technique ponctuelle à la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques du Gabon

A la demande de la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE) du Gabon, l'expert en statistiques des prix d'AFRISTAT a effectué une mission d'assistance technique à Libreville du 12 au 19 décembre 1997. Cette mission a consisté à apporter un appui à l'amélioration de l'indice des prix à la consommation, dans la perspective du projet d'indice harmonisé CEMAC.

L'application des recommandations proposées a permis d'obtenir dans un premier temps un indice des prix rénové de meilleure qualité, en particulier par un meilleur suivi de la fonction alimentation sur les marchés. La mise en place d'un nouvel indice harmonisé est cependant nécessaire pour mieux appréhender l'évolution des prix au Gabon. Ce nouvel indice nécessitera un important travail au moment de sa mise en place, en dehors même de l'enquête qui doit permettre d'actualiser les pondérations de l'indice.

Un mémorandum a été remis aux responsables de la DGSEE à la fin de la mission et le rapport provisoire envoyé à la fin du mois de décembre 1997.

3.1.5. Assistance technique à la mise en place d'un indice des prix à Djibouti

Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation de Djibouti a sollicité l'appui d'AFRISTAT pour la mise en place d'un indice des prix à la consommation des ménages à Djibouti.

Une mission composée de l'expert en statistiques des prix et de l'expert en enquêtes auprès des ménages d'AFRISTAT s'est déroulée du 15 au 22 mai 1998.

Au cours de cette mission, le panier a été déterminé et les principales pondérations ont été calculées à partir des résultats des enquêtes budget-consommation de 1986 et 1996. L'ensemble des autres tâches à effectuer pour la mise en place de l'indice ont été examinées en détail. La mise en place de cet indice nécessitera des moyens matériels et financiers complémentaires à ceux dont dispose actuellement la Direction Nationale de la Statistique (DINAS). Un projet de budget a été établi. Le premier indice des prix pourra être calculé cinq mois après le démarrage du projet (un mois de préparation, trois mois de collecte des prix de base, un mois de relevés pour l'indice et un mois pour les calculs et la publication). Un projet d'enquête budget consommation a aussi été étudié. Les résultats de cette enquête permettront d'actualiser les pondérations et de mettre en place un indice de plus grande envergure.

Un mémorandum a été rédigé sur place et remis aux responsables de la DINAS. Le rapport provisoire de consultation a été envoyé ultérieurement.

La consultation et l'ensemble du projet sont financés par la Banque Mondiale.

3.2. Comptabilité nationale

Les activités menées dans le cadre de la comptabilité nationale peuvent être regroupées en deux parties : celles menées dans le cadre du projet PROSMIC et les autres activités de comptabilité nationale.

3.2.1. Activités menées dans le cadre du projet PROSMIC

Le volet C « Comptabilité nationale » du projet PROSMIC s'est poursuivi. Ce volet doit aboutir à l'adoption par les Etats membres d'AFRISTAT de méthodes harmonisées d'élaboration des comptes de la Nation.

Les missions exploratoires se sont achevées comme prévu en décembre 1997. Pour des raisons diverses, deux pays n'ont pu être visités (Congo et Guinée Equatoriale). Une esquisse du rapport de synthèse sur l'état de la comptabilité nationale dans les pays membres d'AFRISTAT a été présentée lors des groupes de travail.

Ces groupes de travail ont été organisés au premier semestre de l'année 1998. Le premier s'est réuni à Abidjan du 14 au 24 avril pour les pays de l'UEMOA et la Mauritanie. Le second a eu lieu du 11 au 22 mai à N'Djaména pour les pays membres de la CEMAC et les Comores. Des différents thèmes identifiés lors de la phase d'évaluation, trois ont pu être traités dans le cadre de ces groupes de travail : le nouveau SCN, les comptes de l'agriculture et les comptes de l'élevage. Une synthèse sera réalisée lors de la prochaine réunion du groupe de travail (groupe conjoint) qui aura lieu à Bamako en octobre 1998, au cours de laquelle d'autres thèmes pourraient être abordés.

3.2.2. Autres activités de comptabilité nationale

- M. GBOSSA a participé au séminaire organisé du 27 au 31 octobre 1997 à Addis-Abeba par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique sur « les comptes du secteur public dans le cadre de la mise en œuvre du système de comptabilité nationale ». Outre une participation active aux débats, M. GBOSSA a été sollicité pour réaliser une présentation du logiciel ERETES. Il a par ailleurs eu des échanges de vues avec les experts en comptabilité nationale de la CEA qui devraient déboucher sur une collaboration renforcée entre les deux institutions.
- A la demande des autorités ivoiriennes, M. METREAU s'est rendu à Abidjan du 27 octobre au 1^{er} novembre 1997 pour appuyer l'équipe de comptabilité nationale préparant les comptes provisoires de l'année 1996.

- M. GBOSSA s'est rendu au Cameroun du 21 au 29 novembre 1997 pour aider les comptables nationaux camerounais à mettre au point le tableau des Comptes Economiques Intégrés pour l'exercice 1992/93.
- du 7 au 13 décembre 1997, M. METREAU a animé à l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan un séminaire de présentation du logiciel ERETES. Cette mission a été financée par le Ministère français des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie).
- M. METREAU a participé à la réunion du Comité directeur du projet ERETES qui s'est tenue à Paris, le 6 mars 1998. Les discussions ont porté sur le bilan des installations déjà réalisées, les demandes d'information ou d'implantation du logiciel, le suivi des décisions du Comité directeur du 12 septembre 1997, la politique de diffusion et l'organisation de la maintenance du logiciel, et enfin sur la politique de communication / formation autour d'ERETES.
- Les deux experts en comptabilité nationale d'AFRISTAT ont participé à l'atelier organisé à Accra du 28 au 30 avril 1998 dans le but de comparer les résultats obtenus par le Ghana et la Côte d'Ivoire à l'aide du logiciel ERETES. Une des conclusions du séminaire est que le logiciel ERETES constitue un outil très utile pour la mise en place de comptes nationaux harmonisés au sein de la CEDEAO. Cette appréciation positive devrait conduire à mettre en œuvre la transcription du logiciel en anglais.
- A la demande des autorités mauritaniennes, M. METREAU s'est rendu à Nouakchott du 22 au 29 mars 1998 pour aider les comptables nationaux mauritaniens à mettre en place une nouvelle base de comptabilité nationale, conforme au SCN 93.
- Les experts en comptabilité nationale d'AFRISTAT ont finalisé la première version du jeu d'essai dont la mise en œuvre avait été initiée en septembre 1997. Une mission réalisée par M. SERUZIER à Bamako du 2 au 8 juillet 1998 a permis d'en valider les principales orientations.
- M. Eric METREAU a réalisé du 13 au 17 juillet 1998 une mission d'appui au service de la comptabilité nationale du Mali afin de renforcer la maîtrise par les comptables nationaux maliens du système d'élaboration des comptes selon la nouvelle méthodologie, conforme au SCN 93.

3.3. Nomenclatures

Les travaux sur les nomenclatures relèvent du volet B du projet PROSMIC. L'objectif initial de ce projet était de définir un cadre d'harmonisation des nomenclatures. Les missions exploratoires se sont achevées en décembre 1997 et deux groupes de travail ont été organisés au premier semestre 1998, le premier à Bamako du 9 au 13 février pour les pays d'Afrique de l'Ouest, le second du 9 au 13 mars à Libreville pour les pays d'Afrique centrale et les Comores.

Selon les conclusions de ces groupes de travail, les nomenclatures à harmoniser en priorité sont les nomenclatures d'activités, de produits et de professions. Une autre conclusion importante est qu'on ne doit pas se contenter de définir le cadre d'harmonisation des nomenclatures, objectif initial du projet, mais dès maintenant construire la nomenclature d'activités, puis la nomenclature de produits.

Une première maquette a donc été réalisée par les experts d'AFRISTAT en tenant compte des préoccupations exprimées par les différents Etats. Cette maquette a été diffusée à l'ensemble des Etats membres et fait actuellement l'objet de discussions entre les principaux utilisateurs nationaux. Elle est soumise pour avis à la présente réunion du Conseil scientifique puis sera discutée lors de la prochaine réunion du groupe de travail (groupe conjoint) qui aura lieu en octobre 1998.

3.4. Statistiques agricoles

Au cours de l'année 1998, les activités dans ce domaine ont porté essentiellement sur les missions d'appui auprès d'un INS et des organisations sous-régionales de développement rural. Une délégation de la Direction Générale a aussi rendu visite à la Division de la Statistique de la FAO à Rome.

3.4.1. Assistance technique ponctuelle à l'Office National de la Statistique de Mauritanie

A la demande de l'Office National de la Statistique (ONS) de la Mauritanie, M. Alain BRILLEAU, expert d'AFRISTAT, a effectué une consultation en statistique agricole du 11 au 26 janvier 1998 à Nouakchott. Cette consultation a été financée par le Projet Gestion des Ressources Naturelles en zone pluviale de la Banque Mondiale.

L'objet essentiel de cette consultation portait sur l'élaboration d'un plan de sondage pour une enquête nationale auprès des ménages et exploitants agropastoraux.

Le rapport de consultation comporte deux parties : la première partie porte essentiellement sur le déroulement des travaux à Nouakchott et les justificatifs du plan de sondage proposé et la deuxième partie détaille le plan de sondage proposé avec en particulier les formules des estimateurs des totaux et des estimateurs des variances des estimateurs.

Un rapport provisoire a d'abord été envoyé à l'ONS puis un rapport définitif suite à la prise en compte des quelques amendements proposés.

3.4.2. Mission de prise de contact avec la Communauté Economique du Bétail et de la Viande (CEBV) et le CILSS

Du 6 au 10 avril 1998, M. Eloi OUEDRAOGO, l'expert en statistiques agricoles, a effectué une mission à la CEBV et au CILSS à Ouagadougou. L'objet de cette mission était de prendre contact avec les organisations sous-régionales intervenant dans les secteurs rural et agricole en vue de s'enquérir de leurs projets et programmes dans le domaine des statistiques agricoles et de procéder à une présentation d'AFRISTAT.

Cette mission a permis de s'informer sur les travaux d'harmonisation de concepts et d'outils engagés avec d'autres organisations sous-régionales et les travaux de développement statistique et de mise en place de système d'information menés par ces institutions ainsi que sur les difficultés rencontrées.

Cette mission a été enfin l'occasion d'identifier les personnes ressources, notamment au niveau de la CEBV, pour une collaboration future.

3.4.3. Visite à la Division de la Statistique de la FAO à Rome

Du 11 au 13 mai 1998, une délégation composée du Directeur Général d'AFRISTAT et de l'expert en statistiques agricoles a effectué une visite à la FAO à Rome. Cette mission qui fait suite à la visite de deux experts de la FAO à AFRISTAT en 1997, avait pour objet l'approfondissement des connaissances mutuelles entre la FAO et AFRISTAT et la définition de modalités de coopération entre les deux institutions.

Une présentation d'AFRISTAT a été faite au Directeur de la Division de la Statistique de la FAO ainsi qu'à l'ensemble des chefs de services de cette Division.

Au cours des séances de travail, les domaines de collaboration ont été explorés. De manière générale, il a été convenu que, compte tenu de la faiblesse des services statistiques dans les ministères de l'agriculture des pays membres, AFRISTAT et la FAO développeront, dans leurs actions, la complémentarité entre les INS et ces services de statistiques agricoles.

La coopération entre la FAO et AFRISTAT commencera dans les domaines spécifiques suivants :

- Dans le domaine de la formation des statisticiens agricoles, il sera organisé en commun une table ronde sur un sujet d'intérêt qui rassemblera les statisticiens des ministères de l'agriculture et ceux des INS en 1999.

- Dans le domaine de l'analyse, la collaboration entre la FAO et AFRISTAT se situera au niveau de la promotion de l'analyse de données sur la consommation disponibles au sein des INS en terme de satisfaction des besoins caloriques des populations dans la perspective de l'établissement de la cartographie de la sous-alimentation.
- En matière d'échange d'information, AFRISTAT a désormais accès aux différentes bases de données de la FAO sur Internet. La création future d'une page WEB pour AFRISTAT pourra faciliter les échanges avec la FAO.
- En matière d'échange d'experts, la visite a permis d'identifier les expertises disponibles au sein des deux institutions et les possibilités de leur utilisation. L'expérience des informaticiens de la FAO dans le domaine de la construction de bases de données pourrait être utilisée par AFRISTAT.
- La visite a permis de s'informer sur les forums internationaux en statistique agricole auxquels AFRISTAT pourrait participer. Il s'agit notamment de la réunion de la Commission Africaine de Statistiques Agricoles (AFCAS) qui se tient tous les deux ans.
- La visite a permis aussi de s'informer des relations que la FAO entretient avec d'autres organisations internationales dans le domaine des statistiques agricoles, notamment la Banque Mondiale avec laquelle il existe un programme technique commun dans un certain nombre de pays.

3.4.4. Mission d'assistance à la Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA-UDEAC)

Du 22 au 26 juin 1998, l'expert en statistique agricole a effectué une mission d'assistance auprès de la Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA-UDEAC) dans le cadre de la mise en place d'un système d'informations sur le commerce du bétail et de la viande.

L'objet de la mission était de préciser les besoins de la CEBEVIRHA et de proposer une méthode de travail pour la mise en place du système d'informations. Au cours de cette mission, les tâches suivantes ont été exécutées :

- l'identification et la précision préliminaire des indicateurs à suivre ;
- la collecte de l'information ;
- l'identification des différentes étapes de la mise en place du système d'information ;
- l'élaboration d'un chronogramme des activités ;
- l'évaluation préliminaire du coût de la mise en place du système ;
- la spécification de l'outil informatique approprié ;
- l'esquisse d'une première approche de gestion du système d'information ;
- la répartition des tâches entre AFRISTAT et la CEBEVIRHA pour la mise en place du système.

Un mémorandum a été déposé à la fin de la mission. Le rapport final a été envoyé à la Direction Générale de la CEBEVIRHA. La CEBEVIRHA devra rédiger un document de projet sur la base du travail préliminaire effectué lors de la mission et entamer la procédure de recherche de financement. Les travaux de mise en place du système qui s'étalent sur 13 mois pourront commencer dès le bouclage du financement.

3.5. **Secteur informel**

L'essentiel des activités du secteur informel prévues pour 1998 entrent dans le cadre du Programme d'appui régional statistique à la surveillance multilatérale dans les pays de l'UEMOA (PARSTAT), programme qui couvre un certain nombre d'actions concernant l'harmonisation des statistiques nationales nécessaires à la surveillance multilatérale, la publication et la diffusion d'informations conjoncturelles au niveau régional, et le renforcement institutionnel de la Commission de l'UEMOA et des INS des Etats membres.

Les activités du secteur informel ont quelque peu été ralenties par le retard accusé dans le démarrage effectif de ce projet. Toutefois pour amortir ce retard, un devis-programme d'un peu plus de 600 000 Ecu a été mis en place au courant du mois d'avril 1998 par la Commission de l'Union Européenne, le bailleur de fonds.

Ce devis-programme a permis d'entamer les activités par la mise au point d'un manuel harmonisé de concepts et indicateurs relatifs au marché du travail et au secteur informel. Ce manuel, réalisé conjointement par les experts de DIAL et d'AFRISTAT, contient, en plus des concepts généraux que l'on rencontre dans les enquêtes auprès des ménages, des concepts spécifiques relatifs à l'activité économique et au secteur productif, et notamment les enquêtes sur le secteur informel. Ce manuel sera envoyé à tous les INS concernés par le projet et discuté dans le cadre d'un séminaire qui se tiendra à OUAGADOUGOU du 19 au 21 octobre 1998.

En marge de cette activité, quelques initiatives ont été prises pour promouvoir une meilleure connaissance des activités du secteur informel dans les Etats membres d'AFRISTAT. C'est ainsi qu'il a été demandé aux Etats membres ayant déjà réalisé une enquête dans le domaine, de faire parvenir à AFRISTAT toute la documentation existante y inclus les fichiers de ces enquêtes. Ces informations serviront pour les études méthodologiques futures.

3.6. Informatique

Les activités dans le domaine de l'informatique ont démarré en février et mars 1998, dates respectives auxquelles les deux experts informaticiens Messieurs Komy Akolly AMEGASHIE et Jean-Pierre BACHELART ont rejoint leur poste. Le programme de travail, tel que prévu initialement, n'a donc pas pu être exécuté.

Cependant, les deux experts informaticiens ont pris part à un certain nombre d'activités :

- réception et installation des équipements informatiques complémentaires de la Direction Générale d'AFRISTAT ; au cours du mois de mars 1998, la Direction Générale a réceptionné un lot de sept (7) ordinateurs et de six (6) imprimantes destinés au personnel nouvellement arrivé. Les experts informaticiens ont procédé à leur répartition et à l'installation des logiciels. Sur les anciens ordinateurs, ils ont procédé à l'uniformisation des versions des logiciels utilisés au sein d'AFRISTAT ;
- réflexion sur le centre de documentation d'AFRISTAT ; un expert informaticien a participé à l'élaboration d'un rapport interne pour améliorer les prestations du centre ;
- réflexion sur la mise en place d'un site Internet AFRISTAT (IZF, site propre) ; en attendant la mise en place d'un site Internet propre à AFRISTAT, une demande a été transmise à l'UEMOA pour héberger des pages AFRISTAT dans le cadre de la mise en œuvre du site IZF (Investir en Zone Franc) qui sera basé à Ouagadougou. Ce site qui est propriété des deux Unions UEMOA et CEMAC sera on-line à partir du 11 octobre 1998 ;
- participation de M. BACHELART et M. AMEGASHIE, aux installations de la version industrielle du module ERETES à Bangui (du 15 au 20 juin 1998) et à Yaoundé (du 20 au 24 juillet 1998), respectivement.
- participation à la préparation du jeu d'essai ERETES avec les experts en comptabilité nationale et l'expert concepteur M. SERUZIER, du 3 au 8 juillet 1998.
- organisation de la distribution des actes du secteur informel et de la *Lettre d'Afristat* (fichiers des destinataires).

Par ailleurs, la Direction Générale a apporté une assistance technique à la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE) du Gabon. Du 22 au 26 juin 1998, les experts informaticiens d'AFRISTAT ont exécuté une mission d'audit informatique auprès de cet INS dont les objectifs, contenus dans les termes de référence élaborés par la DGSEE, étaient les suivants : adéquation du parc informatique avec les besoins des utilisateurs, possibilité d'une mise en place d'un réseau interne à la DGSEE, traitement pour les besoins de la Comptabilité nationale des déclarations

statistiques et fiscales des entreprises et des déclarations des salaires versés, protection de la base de données de l'Enquête budget consommation 1994 et de la base du recensement général de la population de 1993.

3.7. Renforcement institutionnel

Les activités menées dans ce domaine l'ont été dans le cadre du Projet d'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un Programme statistique minimum commun (PROSMIC). Le Ministère français des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie) a également apporté son concours aux missions ponctuelles d'appui à certains INS.

3.7.1. Activités du PROSMIC

La Direction Générale d'AFRISTAT a poursuivi la réalisation des activités relatives au renforcement des capacités d'organisation, de programmation et de gestion des systèmes statistiques nationaux (composante A du projet PROSMIC). Après la réalisation d'une enquête sur l'état des systèmes statistiques nationaux (SSN) des Etats membres dont les résultats sont déjà publiés, elle a démarré l'élaboration d'un Programme statistique minimum commun (PROSMIC). Elle a aussi organisé à la fin du mois de mai 1998 un atelier sur le thème « *Stratégie, gestion des ressources et pilotage d'un Institut National de Statistique* ».

a) *Elaboration du Programme Statistique Minimum Commun*

Un document intitulé « *Proposition pour un programme statistique minimum commun (PROSMIC)* », rédigé par un consultant international, a été présenté et discuté à la réunion de novembre 1997 du Comité de direction. Le Comité de direction a approuvé les orientations contenues dans ce document et a décidé que le PROSMIC comprendra les cinq (5) domaines suivants : la coordination statistique, la comptabilité nationale, la conjoncture économique et sociale, la diffusion et les statistiques sociales (Education et Santé).

Au cours du mois de janvier 1998, le consultant s'est rendu en mission à Bamako pour tester sur le cas du Mali la méthodologie d'élaboration du Programme statistique minimum commun. La Direction Générale d'AFRISTAT a ensuite procédé au recrutement d'un consultant national dans chaque Etat membre, chargé d'élaborer le rapport national PROSMIC de son pays en partant de la grille d'enquête proposée par le consultant international, des termes de référence et de la documentation préparés à cet effet. Puis la Direction Générale d'AFRISTAT a procédé au mois d'avril 1998 à l'analyse et à la synthèse des rapports nationaux qui ont abouti à la rédaction d'une première version d'un document de projet discuté et amendé par les Directeurs des INS des Etats membres réunis à Bamako, les 29 et 30 mai 1998.

La deuxième version de ce projet a été soumise, pour observations, aux membres du Conseil scientifique et du Comité de direction au début du mois de juillet 1998. La version finale sera rédigée après les réunions de ces deux instances en septembre et novembre 1998 respectivement et le projet sera soumis aux bailleurs de fonds potentiels avant la fin de l'année 1998.

b) *Atelier sur le thème « Stratégie, gestion des ressources et pilotage d'un Institut National de Statistique »*

La Direction Générale d'AFRISTAT a organisé à Bamako, du 25 au 28 mai 1998, un atelier regroupant les Directeurs des INS des Etats membres de cette institution sur le thème : **Stratégie, gestion des ressources et pilotage d'un Institut National de la Statistique** (INS).

Des représentants de la Commission de l'UEMOA, du Secrétariat Exécutif de la CEMAC, de la BCEAO et du Ministère français des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie) y ont également pris part.

Animé par Mme Awa THIONGANE, Conseiller Régional en matière d'organisation des systèmes statistiques à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et Monsieur Xavier CHAROY, Chargé de Mission auprès du Chef du Département des Relations Internationales et de la

Coopération à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), cet atelier se justifiait pour les INS par la nécessité de se fixer de nouvelles orientations qui tiennent compte de l'évolution de l'environnement international qui exige la maîtrise du processus de production des données statistiques à moindre coût et le respect des délais de production.

Trois sujets ont été traités : la planification stratégique, la programmation opérationnelle, et le suivi et le pilotage des activités d'un INS.

Enfin, les participants à cet atelier ont formulé des recommandations dont quelques-unes sont reprises ci-après :

- Poursuivre la réflexion au niveau national afin de faire profiter les autres cadres des INS des enseignements partagés.
- Pour les INS ne l'ayant pas encore fait, réaliser pour cette année et les années suivantes, l'exercice de programmation de leurs activités en prenant le soin d'y intégrer les engagements régionaux et sous-régionaux et produire les rapports d'activités ; des copies desdits travaux seront communiquées à AFRISTAT.
- Réunir et diffuser, dans la mesure du possible, la documentation susceptible d'intéresser les INS, en particulier celle portant sur la planification stratégique.
- A l'occasion des missions des experts (ou par des questionnaires), s'informer des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations des ateliers organisés par AFRISTAT.
- Organiser en 1999 un atelier sur la stratégie de diffusion.
- Réunir les comités de pilotage du programme PROSMIC en marge des réunions du Comité de direction.
- Organiser une réunion en marge de chaque Comité de direction en vue d'évaluer la mise en œuvre des recommandations des ateliers et de discuter éventuellement d'une question d'intérêt général.

3.7.2. Missions ponctuelles d'appui

A la demande de la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE) du Gabon, AFRISTAT a apporté un appui à cet INS dans deux domaines : la re-dynamisation des activités de la Direction des Statistiques Générales de la DGSEE et l'intégration de la Cellule Enquête Budget Consommation dans cette Direction. Cette mission a été effectuée à Libreville, du 2 au 14 novembre 1997, par Monsieur Paul-Henri WIRRANKOSKI, expert en enquêtes auprès des ménages.

S'agissant du premier domaine, des recommandations ont été faites et un calendrier indicatif des actions à mettre en œuvre a été élaboré. La mission a également recommandé l'assistance de l'expert en statistiques des prix d'AFRISTAT afin d'améliorer l'indice des prix à la consommation du Gabon. Monsieur Alain BRILLEAU, expert en statistique des prix s'est rendu à Libreville dans ce but au mois de décembre 1997 (voir point 3.1.4 ci-dessus).

3.8. Les publications

La mise en forme et l'impression du premier numéro de la *Série Etudes* intitulé : *Etat du Système Statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT / Rapport de Synthèse de l'Enquête réalisée en 1996*, sont terminées. Ce document de 108 pages, qui dresse un état complet de la situation et du fonctionnement des SSN des Etats membres d'AFRISTAT, est disponible depuis juillet 1998 et fait l'objet d'une large diffusion.

La Direction Générale a procédé à la publication des numéros 5, 6 et 7 de la *Lettre d'AFRISTAT*. Tirés à 800 exemplaires, ces numéros ont été largement diffusés au Mali et à l'étranger.

Enfin, la Direction Générale a procédé à la distribution des actes du séminaire sur le secteur informel.

3.9. Activités de la documentation

Au cours de la période couverte par ce rapport, la documentaliste d'AFRISTAT a poursuivi les travaux de mise en place et de gestion du centre de documentation.

Dans le programme de travail 1998, il avait été mentionné qu'un effort important serait fait pour doter AFRISTAT d'une documentation appropriée tant en quantité qu'en qualité afin de permettre une ouverture du centre de documentation au public avant le mois de juin 1998. Le premier point a été exécuté en partie par l'abonnement à des périodiques d'information générale et l'échange de publications avec certaines institutions. Le second point, c'est-à-dire l'ouverture au public, a été reporté à la fin de cette année.

La mise en place de la documentation a été achevée par l'adoption d'un plan de classement des documents et le choix d'un logiciel pour la gestion de la base de données documentaire.

La gestion du centre de documentation se poursuit à travers trois activités qui sont la collecte, le traitement et la diffusion de l'information.

La Collecte : le fonds documentaire collecté à AFRISTAT provient surtout des différents partenaires et des pays membres. Cependant, les publications de certains INS des pays membres d'AFRISTAT (Comores, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale) sont absentes des rayons du centre de documentation ; pour d'autres, les séries disponibles sont incomplètes.

Une solution devrait être trouvée pour enrichir le centre de documentation de l'ensemble de la production des INS. Actuellement la plupart des documents sont obtenus lors des missions des experts d'AFRISTAT dans les différentes institutions et grâce aux échanges de publications avec certains organismes.

Le Traitement de l'information : le centre de documentation gère actuellement trois bases de données avec le logiciel CDS/ISIS :

- le recensement du fonds d'archives mis à disposition par l'INSEE est achevé. La base de données ARC constitue ces archives et regroupe plus de 400 documents classés par pays et stockés dans des boîtes d'archives. La maquette du répertoire des archives par pays est déjà disponible ; ce répertoire couvre la période allant de 1937 à 1987 ;
- la base de données AFRIST regroupe actuellement 284 documents récents (moins de 10 ans) disponibles sur les étagères de la salle de lecture ;
- la base de données RAPMI a été créée récemment pour l'enregistrement des rapports de mission ; elle compte plus de 70 références qui sont classées par expert et par année.

Les périodiques provenant des institutions partenaires sont également enregistrés, classés et mis à la disposition des utilisateurs. Le centre reçoit plus de 30 titres de périodiques.

La Diffusion : elle est surtout interne, 64 fiches de circulation des documents ont été élaborées et transmises aux experts pour information. Deux catalogues des nouvelles acquisitions ont été publiés.

Des recherches bibliographiques ont été réalisées et des prêts de documents ont été faits aux experts dans le cadre de leur travail.

Le centre de documentation a participé à la publication des documents d'AFRISTAT en suivant le processus de leur édition, impression et distribution.

La réflexion sur l'assistance qu'AFRISTAT pourrait apporter aux centres de documentation des INS des Etats membres afin de mettre en place un réseau d'informations et d'échanges performant a été menée et ce point figure dans le projet de Programme statistique minimum commun (PROSMIC).

Annexe I

TABLEAU RECAPITULATIF DES REUNIONS ORGANISEES PAR AFRISTAT (novembre 1997-septembre 1998)

REUNIONS INSTITUTIONNELLES

Libreville, 08-11 avril 1998

Quatrième réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

Bamako, 30 mai 1998

Réunion extraordinaire du Comité de direction d'AFRISTAT

PROJET PROSMIC VOLET A

Bamako, 25-28 mai 1998

Atelier sur le thème « *Stratégie, gestion des ressources et pilotage d'un Institut National de Statistique* »

Bamako, 29-30 mai 1998

Réunion ad hoc des Directeurs des INS des Etats membres d'AFRISTAT sur l'examen de la première version du projet de document du Programme Statistique Minimum Commun (PROSMIC)

PROJET PROSMIC VOLET B

Bamako, 9-13 février 1998

Réunion du groupe de travail sur les nomenclatures (pays d'Afrique de l'Ouest)

Libreville, 9-13 mars 1998

Réunion du groupe de travail sur les nomenclatures (pays d'Afrique centrale et les Comores)

PROJET PROSMIC VOLET C

Abidjan, 14-24 avril 1998

Réunion du groupe de travail sur les comptes nationaux (pays d'Afrique de l'Ouest)

N'Djaména, 11-22 mai 1998

Réunion du groupe de travail sur les comptes nationaux (pays d'Afrique centrale et les Comores)

PROJET PRIX CEMAC

Douala, 10-13 février 1998

Premier séminaire consacré à la mise au point du déroulement de la phase 1 du Projet Prix CEMAC

Libreville, 9-12 juin 1998

Deuxième séminaire consacré à la méthodologie de l'indice harmonisé des prix, aux termes de référence et au budget pour la phase 2 du projet

PROJETS PRIX GUINEE-BISSAU/MAURITANIE/GUINEE/CAP-VERT

Bamako, 30 mars - 3 avril 1998

Séminaire sur l'élaboration d'un nouvel indice des prix à la consommation en Guinée-Bissau, en Mauritanie, en Guinée et au Cap-Vert

Annexe II

TABLEAU RECAPITULATIF DES MISSIONS EFFECTUEES PAR LA DIRECTION GENERALE ET LES EXPERTS D'AFRISTAT

pour la période : novembre 1997 – septembre 1998

Domaine	Nom et Prénoms / Lieux et dates	Objet
RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL	<i>WIRRANKOSKI Paul-Henri</i> Libreville, 02-14 novembre 1997	Appui technique à la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques
	<i>DIOP Lamine,</i> <i>GBOSSA Hubert Vihouénou</i> Paris, 05-14 décembre 1997	Réunions à l'INSEE pour la préparation du programme PROSMIC
	<i>BRILLEAU Alain</i> Libreville, 12-19 décembre 1997	Appui technique à la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques
	<i>DIOP Lamine</i> <i>BALEPA Martin</i> Libreville, 08-11 avril 1998	Réunion semestrielle des Ministres de l'Economie et des Finances des pays membres de la zone Franc Quatrième réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT
	<i>DIOP Lamine</i> Addis-Abeba, 18 - 21 mai 1998	Huitième réunion du Comité de Coordination pour le Développement de la Statistique en Afrique (CASD)
	<i>DIOP Lamine</i> Paris, 01-11 septembre 1998	Stage des coopérants dans le domaine Plan-Statistique Rencontre des responsables de la Coopération statistique français et britanniques
	<i>DIOP Lamine</i> <i>GBOSSA Hubert Vihouénou</i> <i>BACKINY YETNA Prosper</i> Ouagadougou, 16- 18 sept. 1998	Réunion avec la Commission de l'UEMOA pour organiser la mise en œuvre de PARSTAT (Volets comptabilité nationale et secteur informel)
PRIX ET ENQUETES AUPRES DES MENAGES	<i>BRILLEAU Alain</i> Dakar, 15-22 novembre 1997	Cinquième séminaire de la composante Prix du Projet Prix UEMOA
	<i>DIOP Lamine</i> <i>BRILLEAU Alain</i> <i>WIRRANKOSKI Paul-Henri</i> Douala, 07-14 février 1998	Premier séminaire du Projet Prix CEMAC
	<i>DIOP Lamine</i> <i>BRILLEAU Alain</i> <i>WIRRANKOSKI Paul-Henri</i> Abidjan, 15-17 février 1998	Lancement officiel de l'indice harmonisé des prix de l'UEMOA
	<i>BRILLEAU Alain</i> <i>WIRRANKOSKI Paul-Henri</i> N'Djaména, 01-07 mars 1998	Mission d'évaluation – Projet Prix CEMAC
	<i>BRILLEAU Alain</i> <i>WIRRANKOSKI Paul-Henri</i> Yaoundé, 14-21 mars 1998	Mission d'évaluation – Projet Prix CEMAC
	<i>BRILLEAU Alain</i> <i>WIRRANKOSKI Paul-Henri</i> Malabo, 22-28 mars 1998	Mission d'évaluation – Projet Prix CEMAC
	<i>BRILLEAU Alain</i> <i>WIRRANKOSKI Paul-Henri</i> Libreville, 27 avril-02 mai 1998	Mission d'évaluation – Projet Prix CEMAC
	<i>BRILLEAU Alain</i> <i>WIRRANKOSKI Paul-Henri</i> Bangui, 04-07 mai 1998	Mission d'évaluation – Projet Prix CEMAC
	<i>BRILLEAU Alain</i> <i>WIRRANKOSKI Paul-Henri</i> Djibouti, 14-23 mai 1998	Mission d'appui à la DINAS pour la mise en place d'un indice des prix à la consommation
	<i>BRILLEAU Alain</i> <i>WIRRANKOSKI Paul-Henri</i> Brazzaville, 02-05 juin 1998	Mission d'évaluation – Projet Prix CEMAC
	<i>DIOP Lamine</i> <i>BRILLEAU Alain</i> <i>WIRRANKOSKI Paul-Henri</i> Libreville, 09 - 12 juin 1998	Deuxième séminaire du Projet Prix CEMAC

Domaine	Nom et Prénoms / Lieux et dates	Objet
COMPTABILITE NATIONALE & NOMENCLATURES	<i>METREAU Eric</i> Cotonou, 16-22 novembre 1997	Mission exploratoire / Projet PROSMIC volets B et C
	<i>GBOSSA Hubert Vihouénou</i> Yaoundé, 21-29 novembre 1997	Mission exploratoire / Projet PROSMIC volets B et C
	<i>METREAU Eric</i> Ouagadougou, 24 novembre – 02 décembre 1997	Mission exploratoire / Projet PROSMIC volets B et C
	<i>METREAU Eric</i> Abidjan, 07-13 décembre 1997	Présentation d'ERETES à l'ENSEA
	<i>GBOSSA Hubert Vihouénou</i> <i>METREAU Eric</i> Bamako, 15-19 décembre 1997	Mission exploratoire / Projet PROSMIC volets B et C
	<i>METREAU Eric</i> Paris, 02-07 mars 1998	Réunion du Comité directeur du Projet ERETES
	<i>GBOSSA Hubert Vihouénou</i> <i>METREAU Eric</i> Libreville, 09-13 mars 1998	Animation du groupe de travail sur l'harmonisation des nomenclatures (Afrique Centrale et Comores)
	<i>METREAU Eric</i> Nouakchott, 22-29 mars 1998	Mission d'assistance technique en comptabilité nationale à l'Office National de la Statistique
	<i>GBOSSA Hubert Vihouénou</i> <i>METREAU Eric</i> Abidjan, 14-24 avril 1998	Animation du groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux (Afrique de l'Ouest)
	<i>GBOSSA Hubert Vihouénou</i> <i>METREAU Eric</i> Accra, 26 avril-1 ^{er} mai 1998	Réunion du groupe de travail sur l'harmonisation des cadres comptables utilisés dans le module ERETES par la Côte d'Ivoire et le Ghana
	<i>GBOSSA Hubert Vihouénou</i> <i>METREAU Eric</i> N'Djaména, 11-23 mai 1998	Animation du groupe de travail sur l'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux (Afrique Centrale et Comores)
	<i>METREAU Eric</i> Bamako, 9-15 juillet 1998	Mission de formation sur le SCN93 à la DNSI
STATISTIQUES AGRICILES	<i>BRILLEAU Alain</i> Nouakchott, 11-22 janvier 1998	Consultation de statistique agricole à l'Office National de la Statistique
	<i>DIOP Lamine</i> <i>OUEDRAOGO Eloi</i> Rome, 09-16 mai 1998	Réunion à la Direction de la Statistique de la FAO
	<i>OUEDRAOGO Eloi</i> N'Djaména 21-27 juin 1998	Mission d'appui à la CEBEVIRHA pour la mise en place d'un système d'information sur le commerce du bétail et de la viande
SECTEUR INFORMEL	<i>BACKINY YETNA Prosper</i> Paris, 01-15 août 1998	Réunion à DIAL sur la préparation du manuel des concepts harmonisés sur le secteur informel dans les pays de l'UEMOA (Programme PARSTAT)
INFORMATIQUE	<i>BACHELART Jean-Pierre</i> Bangui, 15-19 juin 1998	Mission d'appui à la DSEE pour la mise à niveau du module ERETES
	<i>AMEGASHIE Komi</i> <i>BACHELART Jean-Pierre</i> Libreville, 22-26 juin 1998	Mission d'audit informatique de la DGSEE
	<i>AMEGASHIE Komi</i> Yaoundé, 17-25 juillet 1998	Mission d'appui à la DSCN pour la mise à niveau du module ERETES

Annexe III

ETAT D'EXECUTION AU 30 SEPTEMBRE DES ACTIVITES INSCRITES AU PROGRAMME DE TRAVAIL 1998

Domaine	Projet/Financement	Activités ¹	Résultats obtenus	Observations
ACTIVITES D'ORDRE INSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATIF	Financement propre AFRISTAT	3 ^e réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT	Dossier de la réunion constitué contenant les principales pièces suivantes : le rapport d'activités, le projet de document du PROSMIC (3 ^e version) et le programme de travail 1999.	
	Financement PROSMIC et financement complémentaire AFRISTAT pour trois Etats	4 ^e réunion du Comité de direction		Un dossier de la réunion sera constitué ; il comprendra les principales pièces suivantes : le rapport d'activités, le projet de document du PROSMIC (3 ^e version), le projet de programme de travail 1999, les comptes de l'exercice clos 1997 et le projet de budget 1999.
	Financement propre AFRISTAT	Réunion extraordinaire du Comité de direction du 30 mai 1998 ²	- Adoption de l'interprétation de l'article 3 de la Convention de gestion du Fonds AFRISTAT signée entre l'AFD (ex-CFD) et AFRISTAT - Adoption d'une proposition, à soumettre au prochain Conseil des Ministres, relative à la participation des bailleurs de fonds aux réunions du Comité de direction	
		4 ^e réunion du Conseil des Ministres	- Admission de la Guinée Bissau et de la Mauritanie comme Etats membres d'AFRISTAT - Adoption du statut du personnel sous réserve de fixer une valeur unique du point indiciaire et un taux uniforme d'allocations familiales pour toutes les catégories de personnel - Election de Monsieur Jean PING, Ministre de la Planification, de l'Environnement, chargé du Tourisme du Gabon, Président du Conseil des Ministres.	Le statut a été modifié en conséquence suivant les directives du Conseil des Ministres. Il a été signé par M. Soumaïla CISSE, Ministre des Finances du Mali.
	Suivi des procédures de ratification du Traité AFRISTAT		-	Des lettres de relance ont été adressées aux gouvernements n'ayant pas encore déposé leurs instruments de ratification.

¹ Activités inscrites au programme de travail 1998

² Activité hors programme de travail 1998

ETAT D'EXECUTION AU 30 SEPTEMBRE DES ACTIVITES INSCRITES AU PROGRAMME DE TRAVAIL 1998 (suite)

Domaine	Projet/Financement	Activités	Résultats obtenus	Observations
ACTIVITES D'ORDRE INSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATIF (suite)	Financement propre AFRISTAT	Suivi des procédures de constitution du Fonds AFRISTAT	Le Cameroun, le Gabon et la France ont libéré leurs contributions respectives ; le Togo a fait un versement partiel de 50 millions de F.CFA	
	Financement propre AFRISTAT, Projet PROSMIC et Coopération française	Mise en place du personnel	MM. Martin BALEPA, Directeur Général Adjoint, Komi Akolly F. AMEGHASHIE, expert informaticien, Jean-Pierre BACHELART, expert informaticien, Prosper BACKINY YETNA, statisticien économiste spécialiste du secteur informel et Eloi OUEDRAOGO, expert en statistique agricole, ont rejoint leurs postes respectifs.	
RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL	Projet PROSMIC (volet A) financé par l'Union européenne (FED)	Mise au point et diffusion du rapport de l'enquête sur l'état des SSN	Une brochure de 108 pp intitulée : « <i>Etat du Système Statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT rapport de synthèse de l'enquête réalisée en 1996</i> » élaborée et diffusée.	
		Elaboration d'un projet de PROSMIC	Projet de document PROSMIC élaboré : - 1 ^{ère} version en mai 1998 - 2 ^e version en juin 1998 - 3 ^e version en août/septembre 1998	Les observations des membres du Conseil scientifique et du Comité de direction ainsi que celles d'autres partenaires permettront la rédaction de la version finale à soumettre aux bailleurs de fonds.
		Organisation d'un atelier sur la programmation statistique	- Atelier réunissant les Directeurs des INS des Etats membres d'AFRISTAT organisé sur le thème : <i>Stratégie, gestion et pilotage d'un Institut National de Statistique</i> (Bamako, 25-28 mai 1998) - Directeurs INS sensibilisés et initiés aux questions de planification stratégique et de programmation opérationnelle des activités statistiques	Rapport des travaux de l'atelier disponible
		Elaboration d'un questionnaire pour la mise à jour des résultats de l'enquête sur les SSN	-	Activité en cours de réalisation
	Financement propre AFRISTAT	Etude sur l'organisation et la gestion des SSN	-	Renvoyée au programme de travail 1999
	Financement propre AFRISTAT, Coopération française et Banque Mondiale	Assistance ponctuelle aux INS et autres institutions sous-régionales	Assistance technique ponctuelle apportée dans plusieurs domaines aux INS des pays et organisations suivants : Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Mauritanie, Djibouti, ENSEA et CEBEVIRHA-UDEAC	

ETAT D'EXECUTION AU 30 SEPTEMBRE DES ACTIVITES INSCRITES AU PROGRAMME DE TRAVAIL 1998 (suite)

Domaine	Projet/Financement	Activités	Résultats obtenus	Observations
PRIX	Projet Prix UEMOA (Financement FED) et Financement propre AFRISTAT	Appui technique aux pays de l'UEMOA	- Mise en place des indices dans les pays concernés - Documents guides méthodologiques publiés - Synthèse des argumentaires nationaux rédigée - Séminaire d'analyse organisé à Dakar	
	Financement propre AFRISTAT et Financement Coopération française	Missions d'évaluation dans le cadre du Projet Prix CEMAC	Missions d'évaluation de deux experts (Prix et Enquêtes auprès des ménages) effectuées dans chacun des six Etats de la CEMAC	
	Financement propre AFRISTAT et Financement Coopération française	Séminaires de présentation et d'adoption de la méthodologie Projet Prix CEMAC	Deux séminaires sous-régionaux organisés (Douala, 10-13 février et Libreville, 9-12 juin 1998). Les documents suivants ont été rédigés à l'issue de cette phase : « <i>Synthèse des évaluations des indices des prix à la consommation des six pays membres de la CEMAC</i> », « <i>Synthèse des missions d'évaluation de la composante enquête</i> », « <i>Fondements méthodologiques de l'indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de la CEMAC</i> » et « <i>Projets de termes de référence et de budget de la phase 2 du Projet harmonisation des indices des prix à la consommation dans les pays de la CEMAC</i> ».	La phase suivante est subordonnée à l'obtention d'un financement
	Financement propre AFRISTAT	Projet Prix Comores	-	Activité reportée
	Financement propre AFRISTAT	Projet séminaire sur les prix (Guinée-Bissau, Guinée, Mauritanie et Cap-Vert)	Séminaire organisé à Bamako du 30 mars au 03 avril 1998 : Participants sensibilisés ; AFRISTAT disposé à appuyer ces Etats dans l'élaboration de nouveaux indices de prix à la consommation	Le financement reste à trouver pour la suite des activités

ETAT D'EXECUTION AU 30 SEPTEMBRE DES ACTIVITES INSCRITES AU PROGRAMME DE TRAVAIL 1998 (suite)

Domaine	Projet/Financement	Activités	Résultats obtenus	Observations
COMPTABILITE NATIONALE	Projet PROSMIC	Harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes / mise en œuvre du SCN 93 (synthèse des missions exploratoires, réunion de trois groupes de travail, séminaire d'adoption des méthodes harmonisées)	- Synthèse des missions exploratoires réalisée sous la forme d'un document présentant l'état de la comptabilité nationale dans les différents pays membres d'une part, et de documents de travail présentant les différentes méthodes d'élaboration des comptes relativement aux thèmes de travail identifiés - Trois groupes de travail réunis mais trois thèmes seulement auront été traités	Le séminaire d'adoption est repoussé en 1999
		Mise au point d'un jeu d'essai et élaboration des comptes nationaux avec le module ERETES	Jeu d'essai mis au point et validé	Le retard pris dans la mise en œuvre du programme PARSTAT n'a pas permis de démarrer les implantations programmées dans les pays membres de l'UEMOA.
	Programme PARSTAT	Travaux d'harmonisation des PIB prévisionnels des Etats membres de l'UEMOA	-	Une réunion aura eu lieu et aura permis de mettre au point une grille de passage vers des PIB prévisionnels harmonisés.
	Financement propre AFRISTAT	Assistance ponctuelle en comptabilité nationale	Mission d'assistance technique effectuée en Mauritanie : un programme de travail élaboré par l'expert pour améliorer les comptes	
NOMENCLATURES	Projet PROSMIC	Définition d'un cadre d'harmonisation des nomenclatures pour les Etats membres d'AFRISTAT	Trois groupes de travail réunis ; décision prise pour la définition d'un cadre d'harmonisation des nomenclatures et des procédures d'élaboration de la nomenclature d'activités : une maquette de nomenclatures d'activités mise au point et soumise à discussion au sein des Etats membres	Un projet de nomenclature d'activités sera mis au point après la réunion conjointe des deux groupes de travail (Afrique de l'Ouest et Afrique centrale) en fin 1998.

ETAT D'EXECUTION AU 30 SEPTEMBRE DES ACTIVITES INSCRITES AU PROGRAMME DE TRAVAIL 1998 (suite)

Domaine	Projet/Financement	Activités	Résultats obtenus	Observations
ENQUETES AUPRES DES MENAGES	Projet Prix UEMOA et Financement propre AFRISTAT	Appui aux INS pour la publication des résultats des enquêtes sur les dépenses des ménages	- Première version des rapports nationaux reçue à AFRISTAT - Après plusieurs contacts avec les responsables nationaux et avec la collaboration de l'INSEE, le rapport sur les résultats des enquêtes des pays de l'UEMOA en cours d'achèvement	
		Inventaire des enquêtes budget-consommation en cours ou en préparation dans les Etats membres d'AFRISTAT	-	Activité reportée
		Travaux méthodologiques (non prévus au programme 98)	- Précisions des résultats des enquêtes UEMOA - Rapport d'évaluation de l'utilisation des carnets de comptes réalisé - Un guide méthodologique des enquêtes rédigé	
SECTEUR INFORMEL	Financement dans le cadre du programme PARSTAT	Travaux de mise en place du système d'enquêtes légères sur le secteur informel et l'emploi en milieu urbain	Questionnaire relatif aux enquêtes sur le secteur informel dans les pays de l'UEMOA et manuel des concepts et indicateurs (Programme PARSTAT) élaborés avec la collaboration de DIAL	
STATISTIQUES AGRICOLES	Financement propre AFRISTAT	Inventaire des méthodes et sources utilisées par les SSN	Un questionnaire élaboré	Ce questionnaire sera adressé aux INS avant la fin de l'année 1998
		Evaluation de la situation sur les données disponibles		
INFORMATIQUE	Financement propre AFRISTAT	Inventaire des méthodes et outils informatiques utilisés dans les INS	-	Activité reportée
		Travaux préparatoires de mise en place d'une base de données	-	Activité reportée
		Formation des experts informaticiens aux outils informatiques utilisés dans le cadre des projets régionaux	Un expert sur deux formés sur CHAPO et ERETES	Le deuxième expert sera formé en 1999, sous réserve des disponibilités financières

ETAT D'EXECUTION AU 30 SEPTEMBRE DES ACTIVITES INSCRITES AU PROGRAMME DE TRAVAIL 1998 (suite et fin)

Domaine	Projet/Financement	Activités	Résultats obtenus	Observations
STATISTIQUES D'ENTREPRISES	Financement propre AFRISTAT	Inventaire des méthodes et sources utilisées par les INS dans le domaine	-	Ce poste n'est pas encore pourvu
		Elaboration des méthodes concrètes pour la définition d'un répertoire d'entreprises et pour le suivi de l'activité économique de ces entreprises	-	
ETUDES MACRO-ECONOMIQUES	Financement propre AFRISTAT	Recensement des travaux réalisés dans le domaine par les SSN	-	Ce poste n'est pas encore pourvu
DOCUMENTATION	Financement propre AFRISTAT	Diffusion d'un catalogue de publications disponibles au centre de documentation	2 catalogues de publications diffusés (diffusion restreinte)	
		Réflexion sur l'assistance technique à apporter aux centres de documentation des INS	Une étude préliminaire menée	Cette étude a été menée pour le Centre de documentation d'AFRISTAT ; elle sera étendue à l'ensemble des INS des pays membres d'AFRISTAT
		Acquisition de publications	- Acquisition à titre gratuit ou d'échange de 294 ouvrages et revues - Abonnement à deux périodiques d'information générale	
PUBLICATIONS	Financement propre AFRISTAT	Publication de <i>La lettre d'AFRISTAT</i>	Numéros 5, 6 et 7 publiés en 800 exemplaires et diffusés	
	Projet PROSMIC	Publication de l'étude sur l'état des SSN des pays membres d'AFRISTAT	Etude publiée (<i>Série Etudes n° 1</i>) et diffusée	
		Publication du PROSMIC	Version 2 du PROSMIC rédigée et adressée aux membres du Conseil scientifique et du Comité de direction ainsi qu'à d'autres partenaires pour observations	
		Publication de l'étude sur l'organisation et la gestion des SSN	-	Etude reportée